



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Agrilogie: nouvelle formation en 2018

Création d'un «Diplôme en conduite d'alpage»

Au printemps 2018, Agrilogie proposera une nouvelle formation en conduite d'alpage, d'une durée de trois mois. Entretien de l'alpage, gestion des herbages, soins au bétail, fabrication de fromages de vaches et de chèvres, commercialisation, marketing et accueil touristique sont les principaux contenus.

Cette formation se déroulera entièrement au Pays-d'Enhaut: en partie sur un alpage de Rossinière et en partie sur des alpages fabricant de L'Etivaz AOP, du gruyère d'alpage AOP ou un autre fromage d'alpage à pâte dure ou mi-dure. La formation, d'une durée de trois mois, est ouverte pour 12 participants qui seront répartis en trois groupes. Chacun des groupes, à tour de rôle, passera un mois sur l'alpage de Mont-Dessous à Rossinière pour y suivre une formation mixte associant théorie et pratique. Puis les participants suivront un stage purement pratique de deux mois sur un alpage de la région.

Lors des quatre semaines à l'alpage de Mont-Dessous, des séquences de cours théoriques axées sur l'économie alpestre, la gestion des herbages, les soins au bétail, la transformation de produits laitiers, l'accueil touristique seront dispensées. Parallèlement, les stagiaires pourront acquérir des compétences pratiques dans la conduite d'un troupeau de chèvres laitières, la traite, la fabrication et la vente de fromage. L'encadrement pratique des quatre stagiaires sera assuré par la cheffe d'exploitation de l'alpage de Mont-Dessous alors que les cours théoriques seront dispensés, sur place, par des enseignants d'Agrilogie. Durant toute la période de formation, les participants seront hébergés à l'alpage: soit un mois à Mont-Dessous et deux mois sur l'alpage du stage pratique. Agrilogie recherche des exploitants d'alpages intéressés à prendre des stagiaires.

La formation est ouverte à toute personne intéressée, y compris à des apprentis

agriculteurs de troisième année sous contrat d'apprentissage. Dans ce cas, ils doivent trouver un accord avec leur maître d'apprentissage de troisième année. L'exploitation agricole du Service de l'agriculture et de la viticulture à Grange-Verney offre aussi la possibilité d'un contrat d'apprentissage de troisième année tout en libérant l'apprenti de mi-mai à mi-août pour suivre la formation de diplôme d'alpage durant trois mois. Les apprentis terminant leur apprentissage sous cette forme obtiennent le CFC d'agriculteur et le diplôme en conduite d'alpage. L'objectif d'Agrilogie est d'ouvrir cette formation avec 12 personnes soit quatre apprentis et huit participants adultes.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 décembre 2017

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIS, Thierry Gallandat, doyen de la formation supérieure à Agrilogie, Service de l'agriculture et de la viticulture, 021 557 98 98 - thierry.gallandat@vd.ch

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[Papillon diplome-conduite_alpage_2018](#)